Rapport Assemblée Générale 2025 (Marseille)

écrit par Ferdinand Jocelyn | 13 septembre 2025



Compte rendu de la Réunion de l’Assemblée Générale de l’AJEC 2025 Marseille (dimanche 7 septembre 10h00)

1. Compte-rendu des élection du Comité Directeur
2. Commissions
3. Rapport Moral
4. Rapport financier, Cotisations et relations bancaires
5. Compte-rendu des décisions prises au Comité Directeur

Ouverture de la réunion de l’Assemblée Générale de l’AJEC à 10h00 à la Maison Montgrand à Marseille.

Compte rendu des élections

Sont présents :

- **Michel DARD**
- **Patrick ECKERT** (1 pouvoir : Mathias GUIDONI)
- **Jocelyn FERDINAND** (7 pouvoirs : Pascal BRISSON, Jean-

Marc COMON, Alain ROGEMONT, Sylvie ROYNET, David SERREAU, Jean-Pierre SONNET, Messaoud TAOULILIT)
- **Michel LECROQ** (8 pouvoirs : Jean BANET, Jean DURANDAL, Joseph FLÉCHER, Gilles HERVET, Pierre LE BLED, Laurent MOLIN, Pascal ROQUES, Patrick THIRION)
- **Jean-Michel REFALO** (1 pouvoir : Carlos ALMARZA MATO)
- **Denis ROZIER**
- **Eric RUCH**
- **Laurent TINTURE**

Soit 25 votes exprimables lors de l'assemblée générale.

Résultat des élections du Comité Directeur et du Bureau

28 votants, 0 bulletin nul, 28 suffrages exprimés

Élus au Comité Directeur :

- Cyrille BONTEMS (27 voix)
- Patrick ECKERT (27 voix)
- Jocelyn FERDINAND (28 voix)
- Joseph FLÉCHER (28 voix)
- Gilles HERVET (28 voix)
- Michel LECROQ (28 voix)
- Alain ROGEMONT (28 voix)
- Sylvie ROYNET (27 voix)
- Eric RUCH (27 voix)
- David SERREAU (28 voix)
- Laurent TINTURE (28 voix)
- Eric TRIGANCE (28 voix)

Élection du bureau

- Président : Michel LECROQ (8 voix et 1 abstentions)

- Vice-Présidents : Laurent TINTURE et Eric RUCH (8 voix et une abstention)
- Secrétaire : Jocelyn FERDINAND (9 voix)
- Trésorier : Patrick ECKERT (9 voix)
- Directeur des tournois : Alain ROGEMONT (9 voix)

Les commissions

Commission Finances : commission permanente

Patrick ECKERT (Président), Michel LECROQ, Laurent TINTURE

Commission Technique : commission permanente

Alain ROGEMONT (Président), Laurent TINTURE, Jean-Michel REFALO, Joseph FLÉCHER, Patrick THIRION

Commission des Règlements : commission permanente

Eric RUCH (Président), Joseph FLÉCHER, Jean-Michel REFALO, Mathias GUIDONI, Gilles HERVET

Commission de Sélection

Denis ROZIER (Président), Eric RUCH, Alain ROGEMONT, Michel LECROQ, Pierre LE BLED, Lionel LAFFRANCHISE, Cyrille BONTEMS

Commission Web

Jocelyn FERDINAND (Président), Alain ROGEMONT, Gilles HERVET, Laurent TINTURE, Cyrille BONTEMS

Rapport Moral

Le rapport moral est approuvé à l’unanimité.

Rapport Financier

Le trésorier Patrick ECKERT explique le rattrapage des cotisations ICCF 2024 dans les comptes 2025.

Il remercie aussi le cabinet d'expert comptable qui héberge l'AJEC

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

AJEC AG 2025 trésorier compte rendu bilan au 31.12Télécharger

Cotisations

Une discussion s'engage quant à l'opportunité d'augmenter la cotisation, la maintenir, voire la baisser.

La baisse des tarifs de l'ICCF a des effets positifs. Dans le passé une baisse importante à l'AJEC n'a pas empêché la baisse des effectifs de se poursuivre.

Faut-il consommer nos avoirs financiers ou les maintenir en augmentant régulièrement les cotisations ?

Ces avoirs rapportent des intérêts qui contribuent à la gestion de chaque année. La baisse des dépenses n'est pas proportionnelle à la baisse des effectifs. Il y a des frais fixes pour les assemblées générales et le site web. Les adhérents qui restent sont les plus actifs et donc la consommation de tournois ICCF reste importante. D'autre part une augmentation de 2€ représente au maximum un gain de 180€.

Voilà les questions récurrentes qui se posent chaque année.

La question de l'augmentation de la cotisation à 36 euros est mise au vote :

Abstention : 0, contre : 9, Pour : 16

Décisions :

- *La cotisation 2026 sera de 36 euros, augmentation de 2 euros.*
- *Le trésorier préparera un plan prévisionnel pour justifier les prochaines demandes de changement de montant de la cotisation.*

Jean-Pierre SONNET demande la possibilité de payer en PayPal

Le président et le trésorier estiment que l'ouverture d'un compte PayPal ne se justifie pas dans la mesure où faire un virement est tout aussi simple. Dans le passé l'AJEC a utilisé le compte PayPal de Bernard BERRIOT. Cela posait toujours des problèmes de gestion avec les frais.

Décision : La proposition de permettre le paiement par PayPal n'est pas retenue

Relations bancaires

Notre président Michel LECROQ fait part aux membres de l'AJEC de ses difficultés administratives avec la Banque Postale. Il s'agit de l'application de la loi Sapin 2 demandant plus d'informations à l'association qui est considérée comme Personne Morale.

Il faut donc fournir annuellement une déclaration de domiciliation et une déclaration de budget (dons et entrées financières). Le point noir est la fréquence des AG. La banque demande un PV d'AG au minimum tous les 18 mois. Nos statuts nous autorisent à faire une AG tous les deux ans. Il ne serait d'ailleurs pas raisonnable de faire plus ne serait ce que financièrement.

L'accès aux comptes a déjà été bloqué deux fois depuis 2023. Y-a-t'il une loi qui nous oblige à fournir un PV d'AG tous les 18 mois ?

Décision : Le président fera une attestation en l'absence

d’AG.

Compte rendu des décisions du Comité Directeur (détail dans le compte rendu du CD)

1. Jean-Pierre SONNET demande la possibilité de voter en ligne pour l’élection du Comité Directeur.

Décision : Le Comité Directeur décide que la Commission Web fera l’étude du sujet en respectant l’exigence de la possibilité de vote anonyme.

2. Sylvie ROYNET demande la création d’un groupe WhatsApp pour les échanges du Comité Directeur.

Décision : Le Comité Directeur décide que le sujet sera à aborder dans les prochains échanges du Comité Directeur.

3. Carlos ALMARZA MATO fait la proposition que l’AJEC organise des tournois AJEC par équipe de quatre joueurs, type Champion League.

Décision : Michel LECROQ fera un sondage pour savoir combien de joueurs sont intéressés et combien d’équipes peuvent être constituées

4. David SERREAU souhaite pouvoir dépasser le quota des 3 tournois gratuits par catégorie.

Décision : pas de changement du système actuel.

5. Tournois Mémorial sur invitation

Décision : Le Comité Directeur décide que deux tournois sur invitation seront organisés en 2026 suite au décès de Jean-François EPINOUX et de Claude LEPAGE.

Un tournoi thématique (Est-Indienne var. Mar del Plata) pour

Claude LE PAGE a également été évoqué.

6. Chat du site Web de l’AJEC

Décision : enlever le chat du site de l’AJEC, Jocelyn préviendra les membres avant la suppression.

7. Changement du logo de l’AJEC

Décision : cahier des charges à rédiger et appel aux adhérents

8. Décisions pour le Congrès ICCF

Décision : Le Comité Directeur vote pour la proposition 2025-035 d’une cadence 40/10 non plafonnée et contre les propositions 2025-036 et 2025-037.

Décision : L’AJEC vote contre les propositions 2025-061 et 2025-062 de la fédération ukrainienne concernant l’exclusion des joueurs russes même jouant sous drapeau ICCF.

Décision : Concernant les propositions d’organisation du prochain congrès ICCF, l’AJEC vote pour la proposition 2025-070 de la fédération des Philippines et contre la proposition 2025-072 de la fédération Allemande .

Les effectifs

Les effectifs continuent de baisser, mais l’activité des joueurs reste soutenue.

- Février 2022 : 106
- Février 2023 : 93
- Février 2024 : 92
- Février 2025 : 79 (86 actuellement)

Les fédérations ne sont plus attractives et beaucoup de joueurs préfèrent jouer directement via le DE ou sur un site de jeu en ligne. Le président n’a pas de solution à cette

situation.

Pour toutes les inscriptions des joueurs français (adhérents ou pas) dans les tournois ICCF via le DE (Direct Entry) une ristourne est faite à l'AJEC par l'ICCF. Cette ristourne est assimilable à un don.

La session de l'assemblée générale est levée à 12h00

Le Président

Le secrétaire